OCOM M130.01 – IDENTIFIER LES AÉRONEFS MILITAIRES, CIVILS ET CEUX UTILISÉS PAR LES CADETS

1. **Rendement** : Identifier les aéronefs militaires, civils et ceux utilisés par les cadets

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision,

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis: Aucun.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit identifier les exemples d'aéronefs militaires, civils et ceux utilisés par les cadets.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Identifier les types d'aéronefs militaires canadiens, y compris : a. les transporteurs canadiens; b. les avions de combat canadiens; c. les hélicoptères canadiens; d. les avions d'entraînement canadiens, e. les aéronefs de patrouille canadiens.	Exposé interactif	15 min	A3-007
PE2	Identifier des aéronefs civils, y compris : a. Cessna 172; b. Piper PA-28 Cherokee; c. Boeing 737; d. Airbus A320; e. Bombardier 415.	Exposé interactif	5 min	A3-007
PE3	Identifier les aéronefs des cadets, y compris : a. le planeur Schweitzer – SGS 2-33A; b. Bellanca Scout – 8GCBC; c. L19 Bird Dog – Cessna 305; d. Cessna 182P.	Exposé interactif	5 min	A3-007
PE4	Diriger un jeu d'identification portant sur les aéronefs.	Jeu	25 min	

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Jeu :	25 min
d.	Durée totale :	60 min

6. **Justification :**

   a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin d'initier les cadets aux aéronefs, de susciter leur intérêt et de présenter les renseignements de base.

   b. La méthode d'instruction au moyen d'un jeu a été choisie pour le PE 4 parce qu'il s'agit d'une façon amusante et stimulante de confirmer que les cadets ont compris la matière.

7. **Documents de référence :** A3-007 Forces canadiennes. (2010). Extrait le 17 octobre 2011 du site http://www.airforce.forces.gc.ca/v2/equip/index-eng.asp

8. **Matériel d'instruction :**

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableaux blancs, tableaux de papier, RPJ, projecteur multimédia) approprié au secteur d'entraînement;

   b. des présentations en format Powerpoint, des rétroprojections ou des affiches.

9. **Matériel d'apprentissage :** Un jeu de cartes de jumelage sur l'identification des aéronefs.

10. **Modalités de contrôle :** Aucune.

11. **Remarques** :

   a. Avant de donner la leçon, revoir tous les aéronefs afin de déterminer si certains d'entre eux ont été achetés ou retirés du service.

   b. Les aéronefs utilisés par les cadets, mentionnés au PE 3, représentent les aéronefs qui sont actuellement la propriété du Programme des cadets et ne désignent pas les autres aéronefs que les cadets pourraient utiliser dans le cadre des bourses de pilote d'avion (p. ex., Cessnas, Katanas).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PG-002/A-CR-CCP-801-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.